

Le gouvernement libéral précédent avait adopté la même attitude à propos du gaz dans la vallée du Mackenzie et d'un éventuel gazoduc traversant tout le Canada. Il y a finalement eu une recommandation qui a été suivie et qui laissait le gazoduc en suspens. Maintenant, la situation a changé et ce gazoduc paraît beaucoup moins nécessaire sur le plan économique. La même chose pourrait fort bien se produire pour le Banc Georges.

Le projet de loi définit un modèle qui pourrait être utilisé à l'avenir lors de la mise en valeur de certaines richesses, si des conflits surgissaient entre plusieurs industries. Il est suave, et quelque peu inhabituel, de voir un projet de loi où la volonté du peuple prévaut sur le désir des grandes sociétés de faire plus d'argent. C'est exactement l'objet du projet de loi en question, le désir de l'industrie d'exploiter le gaz du Banc Georges et le projet de loi s'oppose à ce groupe de personnes qui estiment que cela n'en vaut peut-être pas la peine. Il existe d'autres exemples où on a exploité des ressources pour augmenter les revenus et améliorer le niveau de vie d'une partie de la population. Dans certains cas, ce genre d'exploitation des ressources en vaut la peine. Dans d'autres cas, la mise en valeur des ressources peut avoir l'effet opposé et faire plus de mal que de bien à la population.

● (1920)

Par exemple, lors de la mise en valeur du pétrole de la mer du Nord, la Norvège a décidé qu'on devrait imposer à l'exploitation un rythme qui convienne au pays plutôt qu'à l'industrie pétrolière. La Norvège a établi un calendrier qui autorisait cette exploitation dans la mesure où elle n'apportait aucune modification véritable au mode de vie des Norvégiens. Ce pays a utilisé les avantages découlant de ces ressources pour améliorer le mode de vie de ses habitants sans qu'il se produise de boom. La signification de cette façon de procéder est du plus haut intérêt, et il faut l'étudier et peut-être prendre cette démarche comme modèle en ce qui concerne l'exploitation des ressources ou autre expansion industrielle dans certains domaines.

Selon l'orateur précédent, cela a non seulement permis aux pêcheurs et aux habitants de Nouvelle-Écosse de décider quelle orientation ils voulaient donner à leur vie et quel mode de vie ils désiraient, mais cela a servi d'exemple aux États-Unis. J'ai ici une lettre de Michael Dukakis, peut-être le prochain président des États-Unis. Il a écrit au ministère américain de l'intérieur pour lui dire que l'État du Massachusetts était extrêmement satisfait de ce que faisait le Canada et pour proposer que les États-Unis prennent des mesures similaires pour faire en sorte qu'on ne touche pas au Banc avant de savoir exactement quelles en seront exactement les conséquences.

Il est réconfortant de constater que tous les partis politiques à la Chambre, et les deux partis de Nouvelle-Écosse, ont appuyé cette idée et ce projet de loi. Je dois exprimer une inquiétude au nom des pêcheurs qui se réjouissent du moratoire de 12 ans et de l'établissement de la commission mais craignent qu'à la fin du moratoire on commence les forages avec l'appui et la bénédiction des deux gouvernements sans qu'on s'inquiète de ses conséquences.

Accord Canada—Nouvelle-Écosse

Nous, du Nouveau parti démocratique, appuyons aussi l'adoption immédiate de ce projet de loi.

M. Gerald Comeau (South West Nova): Madame la Présidente, c'est avec beaucoup de fierté et de plaisir que j'interviens brièvement au sujet de cette merveilleuse réalisation pour les habitants de la Nouvelle-Écosse, surtout ceux de l'ouest de la province dans laquelle on retrouve la côte sud et la circonscription de South West Nova. Mon collègue, le député de Cap-Breton—The Sydneys (M. MacLellan) a signalé que cela touche quelque 6 000 pêcheurs de la Nouvelle-Écosse. On vise donc ces 6 000 pêcheurs et les travailleurs des conserveries de poisson qui dépendent des produits du Banc Georges, les pétoncles dont la pêche est fort lucrative, les espèces de fonds et les homards qui sont pris dans la région. Chaque année, on pêche pour des centaines de millions de dollars de poisson dans la région. Ainsi, la mesure en question touche des milliers et des milliers de personnes. C'est notamment le cas des travailleurs des conserveries de poisson, des chauffeurs de taxi et de tous les gens qui sont directement ou indirectement associés à la pêche ou en dépendent.

Cela touche un grand nombre de localités que je représente qui vivent de la pêche depuis des siècles. Dans la plupart de ces localités, les gens ont de tout temps vécu de la pêche et je parle en l'occurrence de localités comme Argyle, Yarmouth et Digby et des localités de la côte sud que je ne représente pas, comme Lunenburg, Shelburne et Lockeport. Tous les intéressés peuvent maintenant être certains qu'on ne procédera pas à des travaux de forage sur le Banc Georges. Après l'adoption de ce projet de loi, ils pourront dormir tranquilles.

Je voudrais remercier de tout coeur le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) qui a dû trancher une question difficile. En effet, d'une part, les pêcheurs et des gens comme moi lui demandaient de ne pas permettre cela et d'autre part, les sociétés pétrolières de l'Ouest lui précisaient qu'elles souhaitaient procéder à des travaux de forage sur le Banc Georges. Le ministre avait un choix difficile à faire. Il ne pouvait s'appuyer sur aucune étude pour déclarer qu'il ne devait y avoir aucun forage. Il a donc simplement décidé de faire ce qui convenait en l'occurrence. Il est allé dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et dans des localités comme Pubnico et Yarmouth. Il a rencontré les pêcheurs et les gens qui sont tributaires de la pêche. Il s'est promené dans les rues de Pubnico et Yarmouth et il s'est entretenu avec les citoyens et leur a demandé si l'on devait procéder à des travaux de forage sur le Banc Georges. Il a reçu une réponse qui ne faisait aucun doute.

Ce que j'essaie de dire, c'est que le ministre a décidé de ne pas écouter les gens qui l'entourent. Il s'est adressé plutôt aux gens de la région. C'est ce qui importe. Le NPD, le parti socialiste, pense qu'il est le seul à se préoccuper des craintes des gens; ce n'est tout simplement pas le cas. Le parti progressiste conservateur, maintenant au pouvoir, sait écouter les gens, parfois mieux que le NPD, puisqu'il prend des mesures concrètes en allant consulter les gens et qu'il tient compte de leurs désirs. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous en a donné la preuve en allant dirait-on contre le courant et contre les intérêts des grandes sociétés. Il s'est adressé directement aux intéressés. Il a donné l'exemple et je lui en sais gré.